

**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**  
Luxembourg, le 17 octobre 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet du projet intégré final de rattrapage.

Pendant l'année scolaire 2015-2016, 396 élèves étaient inscrits dans une classe de 13<sup>e</sup> de la formation du technicien «Administration et Commerce». Des 142 élèves qui se sont soumis au projet intégré final de rattrapage (PIF-R), qui s'est déroulé fin septembre 2016, 114 élèves ont réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de 80,28%.

Vu la réussite du PIF-R pour la formation du technicien « Administration et Commerce», j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Monsieur le Ministre envisage-t-il d'introduire la possibilité de rattrapage du projet intégré final aussi pour les autres formations de la formation professionnelle ?
- Dans l'affirmative, quelles mesures d'appui seront organisées pour le rattrapage du PIF ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

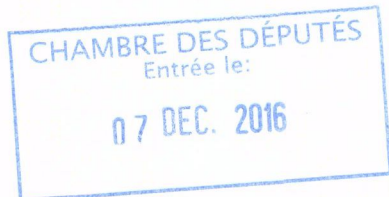
Martine Hansen  
Députée



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Affaires générales

Luxembourg, le 6 décembre 2016



Monsieur le Ministre aux Relations  
avec le Parlement  
Service central de Législation  
43, boulevard Roosevelt  
L-2450 Luxembourg

**Concerne: question parlementaire N° 2473 de Madame la Députée Martine Hansen**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse à la question parlementaire posée par l'honorable Députée Hansen.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 6 décembre 2016

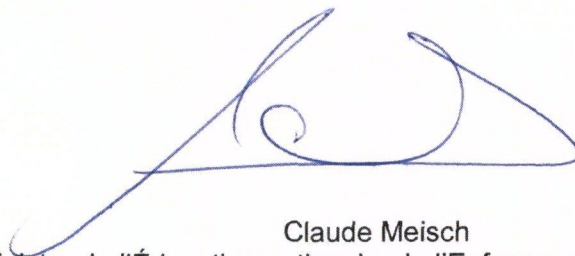
Affaires générales

Monsieur le Président de la Chambre des  
Députés  
19, rue du Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

**Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la  
question parlementaire N° 2473 de la Députée Martine Hansen**

Suite à ma décision d'organiser le projet intégré final de rattrapage (PIF-R) fin septembre et au vu du résultat, à savoir un taux de réussite de 80,28% pour le premier cycle de la formation du technicien administration et commerce, le Service de la formation professionnelle (SFP) a chargé les coordinateurs responsables de la supervision et de l'encadrement des travaux des différentes équipes curriculaires de les consulter et de collecter leurs propositions sur la possibilité d'avancer le PIF-R de février à septembre/octobre pour les différentes formations du technicien.

Il est évident que le SFP envisage d'offrir ensemble avec les lycées concernés des cours d'appui pour garantir la réussite du PIF-R ; de plus, toutes ces mesures devront différer selon les formations en tenant compte des spécificités des disciplines.



Claude Meisch  
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse